

Les Archives de la vie ordinaire (Neuchâtel)

« **Halte à la benne fatale !** » Ce cri d'alarme de Philippe Lejeune, historien français, a été repris par les deux personnalités qui fondent en 2003 l'Association pour la conservation des Archives de la Vie ordinaire (AVO). Jean-Pierre Jelmini, conservateur du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, et Jacqueline Rossier, conservatrice du Château et musée de Valangin, partagent alors le même constat. Ils avaient souvent été sollicités pour recueillir dans leurs institutions respectives – dont ce n'était pas la vocation – les « vieux papiers » que certaines familles ne voulaient plus conserver. Comment éviter qu'ils passent à la « benne fatale » ? À leurs yeux, il fallait sauvegarder et mettre en valeur les écrits personnels dits « ordinaires », que ni les Archives officielles, ni les Bibliothèques publiques n'accueillent volontiers.

Le terme « *ordinaire* » désigne l'auteur des écrits personnels et non leur contenu : cette personne n'est pas ordinaire dans son existence, mais elle est restée relativement peu connue.

L'association a peu à peu trouvé sa place dans la mémoire cantonale et depuis 2021 est reconnue par l'État comme pôle de compétence et comme institution d'intérêt public. Les AVO conservent ainsi les papiers personnels ou de famille. Il s'agit essentiellement de journaux intimes, de lettres, de récits de voyage, de mémoires, de livres de comptes, ainsi que de contrats et de papiers officiels de toutes sortes, etc.

Ces documents sont remis en mains propres aux AVO, soit du vivant de la personne concernée, soit par ses hé-

ritiers, soit par des tiers. Le contact personnel et direct avec le donateur est un moment auquel les conservateurs des AVO attachent beaucoup d'importance, en veillant à établir un rapport de confiance. Lors de la réception du fonds, une convention de don est établie, avec un inventaire sommaire des documents et la précision d'un éventuel embargo pour la consultation.

L'accès aux documents pour les chercheurs passe par une demande aux AVO, qui mettent à disposition les documents à la salle de lecture de la Bibliothèque publique de Neuchâtel. Le travail de conservation doit tenir compte des dispositions légales qui protègent les données personnelles et sensibles. Le fonds fait ensuite l'objet d'un inventaire et d'une notice, qui renseigne sur son contexte, ces dernières pages étant accessibles au public sur le site des AVO.

Le rayonnement des AVO est assuré par l'organisation de colloques en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, la publication d'articles et d'écrits, la tenue de lectures publiques des fonds dans tout le canton.

À l'heure actuelle, l'équipe des conservateurs compte trois personnes à la retraite, qui sont bénévoles.

Françoise Bonnet Borel, Nicolas Liénert & David Jucker
conservateurs des AVO du canton de Neuchâtel

Le site web **archivesdelavieordinaire.ch**
permet d'avoir une idée plus ample des activités
de l'association et d'accéder à son adresse courrielle.

À chaque canton, sa mémoire...

Notre journal est lu aux «sept coins» de la Romandie, si vous nous passez l'expression. Bien que ce soient les conservateurs des AVO du canton de Neuchâtel qui ont été sollicités pour contribuer à ce numéro, il importe de préciser que chaque canton francophone a sa propre association oeuvrant à des missions similaires. N'hésitez pas à les contacter, si vous avez des fonds à leur confier ou pour en savoir plus !

Canton de Genève :	Les Archives de la vie privée Sabine Lorenz, présidente. 3, rue Saint-Victor, 1227 Carouge.
Canton de Vaud :	Archives cantonales vaudoises Delphine Friedmann, directrice 32, rue de la Mouline, 1022 Chavannes-près-Renens
Canton du Valais :	Archives de l'État du Valais Alain Dubois, archiviste cantonal Rue de Lausanne 45, 1950 Sion
Canton de Fribourg :	Histoires d'ici Catherine Schmutz, présidente Simplon 1, 1700 Fribourg
Canton du Jura :	Archives cantonales jurassiennes Antoine Glaenzer, archiviste Hôtel des Halles, 9, rue Pierre-Péquignat, 2900 Porrentruy
Jura bernois :	Mémoires d'ici Mme Laurence Marti, présidente Rue du Midi 6, 2610 St-Imier
Canton de Neuchâtel :	voir leur site web, mentionné au bas de leur article ci-dessus.